

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GRAND ÉTABLISSEMENT
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-066

Objet : Accréditation du Master Education et Enseignement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les décrets n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2024-01 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'avis favorable du Conseil Académique d'Université Côte d'Azur en date du 25 novembre 2025 ; **Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Franck BRILLET, Directeur de l'institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation ;

Approuve la demande d'accréditation du Master Education et Enseignement – M2E, comme annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité de voix, 24 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Membres présents et représentés : **28**

Fait à Nice, le 27 novembre 2025



Signé électroniquement par
Stéphane AZOULAY
Le 28/11/2025 à 17:28

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2025-066**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE :1 7décembre 2025
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :1 7décembre 20
25

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPÉ de l'académie de Nice

1. Université intégrant la composante INSPÉ :

Université Côte d'Azur - UniCA

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Jeanick Brisswalter - 0762651251

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) :

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Université de Toulon - UTLN

Xavier Leroux - 0683698533

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Dates des délibérations relatives aux trois dossiers d'accréditation (2023, 2024 et 2025)

Conseil d'administration de l'Université de Toulon (établissement partenaire) : (à déterminer) 2025.

Conseil académique de l'Université de Toulon (établissement partenaire) : (à déterminer) 2025.

Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur (établissement intégrateur) : 27 novembre 2025.

Conseil académique d'Université Côte d'Azur (établissement intégrateur) : 13 novembre 2025.

Conseil d'Institut : 13 octobre 2025.

Directoire académique : 10 octobre 2025.

Eléments à transmettre :

- pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1**
- pour le 30 mars 2026 : les annexes 2**

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Sommaire

Préambule : Méthodologie de conception et d'accréditation du master Enseignement éducation -M2E-

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Préambule - Méthodologie de conception et d'accréditation du master Enseignement éducation -M2E-

Le dossier d'accréditation et la conception de la maquette du futur M2E dans ses trois mentions ont suivi une méthodologie rigoureuse, combinant expertise académique, co-construction avec les acteurs de terrain et concertation institutionnelle. Cette démarche s'est déployée en quatre grandes phases complémentaires.

1. Identification des apprentissages clés -AC-

Sous l'impulsion du pôle d'innovation pédagogique -IP- d'Université Côte d'Azur -UniCA-, un travail de fond a été mené pour définir les apprentissages essentiels associés à chaque bloc de compétences conformément à la méthodologie de l'approche par compétences d'UniCA porté par ce pôle IP. Ces apprentissages établissent un lien direct entre les compétences professionnelles attendues et les enseignements spécifiques, garantissant ainsi la cohérence et la professionnalisation de la formation. L'annexe 2 (jointe au dossier) identifie en ligne pour chaque mention tous les AC pour chacun des blocs de compétences. Néanmoins un travail est en cours de réalisation sur le bloc 1, bloc disciplinaire. Une réunion pluricatégorielle (UniCA, rectorat) a jugé important d'identifier par disciplines des AC spécifiques. Ces derniers apparaîtront dans un menu déroulant dans cette annexe qui sera actualisée pour le mois de mars 2026. Ainsi par discipline il sera possible de les identifier.

2. Mise en place de commissions consultatives pédagogiques -CCP- pluricatégorielles

Deux CCP réunissant plus de 60 participants à chaque session ont été organisées afin de co-construire le profil de sortie (voir les résultats de cette CCP à la suite de cette présentation) et la structuration des blocs de compétences. Elles ont associé :

- les personnels de l'INSPÉ (formateurs, enseignants, enseignants-chercheurs).
- les inspecteurs de l'éducation nationale -IEN- du premier degré et les inspecteurs territoriaux -IA- IPR- des disciplines concernées pour chacune des mentions.
- la direction de l'EAFC.
- les conseillers pédagogiques départementaux -CPD-, les formateurs académiques et les professeurs des écoles maîtres formateurs -PEMF-.
- les enseignants du secondaire et des collègues (PRAG-PRCE, MCF, PR) d'autres composantes d'UniCA impliqués dans les actuels masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation -MEEF-.

La première journée a porté sur le profil de sortie attendu des diplômés pour chaque mention (organisation d'ateliers de travail) ; la seconde sur les quatre blocs de compétences et leur traduction en termes de maquettes (cf. annexe 2 avec ses différents onglets). À ces travaux ont été associés le directeur administratif de l'INSPÉ et le service de la scolarité de l'INSPÉ.

3. Concertation avec les instances académiques et institutionnelles

Des échanges réguliers ont été organisés avec la directrice de l'EAFC et les doyens des inspecteurs de l'académie. Ces concertations ont permis de répartir clairement, par blocs de compétences, les responsabilités respectives d'UniCA et du rectorat. Cette répartition, conforme au cadrage national des 50%, figure en annexe 2. De même, un travail particulier a été mené sur la mention premier degré avec une réflexion et une articulation entre la LPE et le futur M2E mention professorat des écoles. Dans le cadre des échanges avec le rectorat nous nous sommes mis d'accord, au regard du document national de travail sur le M2E qui a été présenté aux OS ainsi que des différents référentiels produits au niveau national, sur ce qui relevait du niveau 2 de compétences (niveau master), de ce qui relevait du niveau 3 de compétences (années de néo-titularisation T1, T2, T3). Ce travail a permis d'engager une vraie réflexion autour du continuum (de la L1 au T3).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

4. Alignement des contenus, des enseignements et des évaluations

La dernière phase consistera (dès le mois de novembre prochain et jusqu'en mars 2026) à articuler les contenus pédagogiques, la répartition des enseignements et les modalités d'évaluation. L'expertise des corps d'inspection et des tuteurs de terrain sera mobilisée, notamment à travers l'utilisation de grilles d'observation et de « traces d'activités » qui figureront dans le e-portfolio magistère 2, afin de garantir le caractère professionnalisant et contextualisé de la formation. Ceci renforcera la qualité du tutorat mixte mis en œuvre.

Trois nouvelles CCP sont déjà programmées (novembre, février, avril). Elles approfondiront, bloc par bloc, les situations d'apprentissage et d'évaluation, la répartition des enseignements entre équipes pédagogiques, la mise en place du tutorat mixte et l'organisation de la progressivité pédagogique sur l'ensemble des deux années de master. Ces CCP s'attacheront à transformer les blocs de compétences en maquette de formation.

L'annexe 2 jointe à ce dossier d'accréditation atteste du travail réalisé en approche programme respectant :

- Le cadrage national des 4 blocs de compétences M2E en première colonne A.
- Le cadrage d'Université Côte d'Azur (approche par compétences) par AC en ligne 9 de l'annexe 2 (4 apprentissages critiques par blocs de compétences).

Résultats de la commission consultative sur les profils de sortie du M2E

**Profil de sortie du lauréat du master Enseignement éducation
mention professorat des écoles**

Description générale du diplômé

À l'issue du M2E mention professorat des écoles, le diplômé est un professionnel débutant autonome et réflexif, capable d'enseigner dans des contextes variés et auprès de publics diversifiés. Il conçoit et régule des situations d'enseignement stimulantes et inclusives, en mobilisant ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques.

Ouvert aux évolutions de la société et de la recherche, il intègre les enjeux du numérique, du développement durable, de la citoyenneté et de l'égalité dans son enseignement. Il coopère avec les familles, les partenaires éducatifs et l'équipe pédagogique, dans le respect des valeurs de la République et des règles professionnelles. Il s'engage dans un processus continu de formation et d'innovation, afin de faire progresser tous les élèves et de contribuer à une école plus juste et plus durable.

Cibles d'apprentissage du programme

En fin de formation, le diplômé est en mesure de :

1. Concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux besoins, au développement de l'enfant et à la diversité des élèves.
2. Ajuster sa pratique en analysant les acquis des élèves et les écarts entre prévu et réalisé.
3. Créer un climat de classe serein, favorable aux apprentissages, en assurant la sécurité et en visant le bien-être des élèves.
4. Transposer les savoirs disciplinaires en situations d'apprentissages accessibles et motivantes, en mobilisant des ressources culturelles, artistiques ou scientifiques.
5. Utiliser de manière raisonnée les outils et environnements numériques pour enseigner, évaluer, collaborer et développer l'esprit critique des élèves.
6. Intégrer les grands enjeux sociétaux (égalité, inclusion, anthropocène, questions socialement vives) dans ses choix pédagogiques.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

7. Communiquer et collaborer efficacement avec les familles, les partenaires éducatifs et l'ensemble de l'équipe pédagogique.
8. Respecter et faire vivre les valeurs de la République et les obligations professionnelles de l'enseignant.
9. Adopter une posture éthique et réflexive, en s'engageant dans une démarche de développement professionnel continu.

**Profil de sortie du lauréat du master Enseignement éducation
mention professeurs de collèges et de lycées**

Description générale du diplômé

Le diplômé du M2E mention professeurs de collège et de lycée, est un enseignant ou un enseignant débutant capable d'entrer dans le métier avec autonomie, professionnalisme et ouverture.

Il possède une maîtrise solide des savoirs académiques, sait les transposer en situations d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves en instaurant un climat de classe stimulant et inclusif.

Animé par les valeurs de la République, il fait vivre et incarne les valeurs de laïcité, d'égalité et de respect, coopère avec l'ensemble de la communauté éducative et inscrit son action dans les grands enjeux du XXI^{ème} siècle : citoyenneté, usages du numérique, enjeux de l'anthropocène ou encore ouverture culturelle.

Réflexif et engagé dans la formation, le diplômé contribue, dès son entrée dans la carrière, au projet de l'établissement et au développement des élèves comme citoyens éclairés.

Cibles d'apprentissage du programme

À l'issue du master, le diplômé est en mesure de :

1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et transversaux nécessaires à l'enseignement au collège et au lycée, et les mobiliser en sachant justifier de ses choix didactiques.
2. Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques cohérentes, différencier et motivantes, en fixant des objectifs explicites et en ajustant les critères d'évaluation.
3. Installer un climat de classe sécurisant et propice aux apprentissages, en favorisant l'engagement de tous les élèves.
4. Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, leurs besoins éducatifs particuliers et leurs parcours, dans une logique d'équité.
5. Intégrer les outils et démarches numériques pour enrichir les apprentissages, développer l'autonomie et encourager la créativité des élèves.
6. Développer l'esprit critique et la citoyenneté des élèves en articulant les savoirs aux grands enjeux sociaux, culturels et environnementaux.
7. Collaborer avec les collègues, les familles et les partenaires extérieurs, en contribuant aux projets collectifs de l'établissement et à la continuité pédagogique.
8. Communiquer de façon claire, efficace, précise et adaptée à différents publics (élèves, parents, partenaires, institution), à l'oral comme à l'écrit.
9. Respecter et faire vivre les valeurs du service public d'éducation : laïcité, neutralité, égalité filles-garçons, refus de toute discrimination.
10. Analyser sa pratique de manière réflexive, identifier ses besoins de formation et s'engager dans un développement professionnel continu pour ajuster sa pratique.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**

Masters M2E

Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

**Profil de sortie du lauréat du master Enseignement éducation
mention conseiller principal d'éducation**

Description générale du diplômé

À l'issue de la formation, le diplômé est un cadre au pilotage stratégique du service de la vie scolaire, capable de concevoir, mettre en œuvre et fédérer des projets au service de la réussite et du bien-être des élèves. Il est ouvert au monde numérique et à ses transformations, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de l'école : parents, associations, collectivités, enseignants et autres personnels des établissements publics locaux d'enseignement -EPLE-.

Il cultive une curiosité scientifique au service de sa pratique professionnelle, dans une démarche éthique et responsable, et s'attache à inscrire son action dans un cadre réglementaire et institutionnel plaçant le bien-être de tous les élèves.

Il se forme à l'encadrement et à l'animation d'équipes, au pilotage de projets éducatifs, à la communication professionnelle et à la coopération avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Cibles d'apprentissage du programme

En fin de formation, le diplômé est en mesure de :

1. Organiser la vie scolaire en garantissant le bien-être, la sécurité et la qualité des apprentissages.
2. Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire, en veillant au respect des règles de vie et de droit.
3. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages et leur formation à une citoyenneté participative, et participer à la construction de leurs parcours.
4. Adapter sa pratique professionnelle aux contextes d'exercice et à la diversité des élèves, en s'appropriant les enjeux de l'évaluation.
5. Agir en éducateur responsable, dans le respect du cadre juridique, des valeurs et des principes de la République, en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.
6. Nourrir son action par une connaissance approfondie du système éducatif et contribuer au fonctionnement des établissements à travers leurs différentes instances.
7. Prendre en compte les enjeux de la transition écologique dans son activité professionnelle.
8. Étudier scientifiquement un objet professionnel de la vie scolaire, en mobilisant les méthodologies et les résultats de la recherche.
9. Entrer dans une dynamique d'autoformation et de développement professionnel continu.
10. Connaître les enjeux du numérique et utiliser les outils numériques pour apprendre, coopérer, communiquer, se former et éduquer.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPÉ	BRILLET FRANCK	franck.brillet@univ-cotedazur.fr	0625910055
Président(e) du Conseil de l'institut	HENRIET ALAIN	alain.henriet@club-internet.fr	0649609261
Président(e) du COSP de l'institut	TRIC EMMANUEL	emmanuel.tric@univ-cotedazur.fr	0650855361
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	REDONDO CÉCILE (UniCA - Inspé de Nice)	cecile.redondo@univ-cotedazur.fr	0624303943
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	HEISER LAURENT (UniCA-Inspé de Nice) GUILLAUME BENEDICTE (UTLN)	laurent.heiser@univ-cotedazur.fr benedicte.guillaume@univ-tln.fr	0628133937 0667220318
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	HANAFI RANIA (UniCA – Inspé de Nice)	rania.hanafi@univ-cotedazur.fr	0672170542

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ (1 page)

Rédiger un texte d'orientation stratégique, qui présente le partenariat et le processus d'élaboration de la carte des formations mis en place entre l'INSPÉ, les partenaires universitaires et les partenaires académiques.

Orientation stratégique – Partenariat et élaboration de la carte des formations de l'Inspé

L'Inspé de l'académie de Nice s'inscrit dans une gouvernance partagée et consolidée entre Université Côte d'Azur -UniCA- (établissement intégrateur), l'Université de Toulon -UTLN- (établissement partenaire) et le rectorat de l'académie de Nice. Depuis 2022, la refondation stratégique impulsée par la nouvelle direction repose sur un dialogue renforcé entre ces partenaires autour d'une vision commune de la formation des futurs enseignants, personnels d'éducation et cadres éducatifs.

Le partenariat est structuré par une convention tripartite plurianuelle (renouvelée en 2024). Elle définit les responsabilités, les moyens mobilisés (humains, financiers, immobiliers), la répartition des parcours et les principes de fonctionnement. Deux conventions d'application annuelles complètent ce dispositif pour affiner les engagements réciproques. Ce corpus conventionnel favorise la stabilité, l'agilité et la transparence du pilotage. Cette convention vient d'être dénoncée afin d'en proposer une nouvelle qui puisse intégrer les attentes des cadrages nationaux relatifs à la LPE et au M2E.

L'élaboration de la carte des formations résulte d'un processus collégial et évolutif. Elle vise à assurer :

- une couverture territoriale équilibrée sur les quatre sites de l'Inspé (2 sites sur Nice, 1 sur Draguignan et 1 sur La Seyne-sur-Mer) ;

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- une adéquation aux besoins de recrutement identifiés dans l'académie (premier et second degrés, personnels d'éducation, métiers spécialisés) ;
- une lisibilité accrue pour les étudiants et les partenaires ;
- et une mise en cohérence avec les réformes nationales en cours (accréditations 2025 de la LPE et du M2E, évolution des parcours CAPPEI, CAFIPEMF, CAFFA, etc.).

La carte est définie selon les orientations stratégiques validées en directoire académique (ex-Observatoire académique) – instance réunissant recteurs, présidents d'université, direction de l'Inspé et vice-présidences concernées – et traduite dans les plans d'action et les maquettes de formation. Le conseil d'Institut (CI) et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) assurent l'ancrage académique et universitaire de ces choix.

Le lien formation-recherche est structuré par la participation active des enseignants-chercheurs et des partenaires de terrain à la définition des parcours, au sein de commissions consultatives pédagogiques, conseils de perfectionnement et groupes de travail conjoints. Une attention particulière est portée à la contribution des 33 % de praticiens de terrain dans les maquettes (et demain des 50%), contrôlée via une cartographie des services d'enseignement partagée avec le rectorat et l'EAFC.

Les besoins sont définis à partir de diagnostics réguliers ; flux étudiants, concours, projections de postes, retours des inspections et DSDEN. Les ajustements sont réalisés par une cellule paritaire (au moins trois réunions par an) et des groupes de travail thématiques relatifs à la formation initiale, continuée et continue. Enfin, le dispositif intègre des modalités d'évaluation continue (bilans annuels de la maison de l'évaluation-amélioration-valorisation -MEAV-, retours des écoles et établissements, conseils de perfectionnement) afin d'ajuster la carte aux évolutions des besoins et de garantir une amélioration constante de l'offre.

L'ensemble de ce dispositif assure un pilotage stratégique, grâce à l'établissement d'un budget académique de programme présenté et discuté en directoire, équilibré et transparent, au service de la réussite des élèves, de la professionnalisation des futurs enseignants et de l'excellence académique.

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles »	Sites(s)
Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 350	
<i>Master PE Lauréats du concours : OUI</i> <i>Parcours non lauréats : NON</i>	Nice - site Stephen Liégeard : 160 Var – Draguignan : 70 La Seyne sur Mer : 120

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE : la formation de cette mention n'accueillera pas de non-lauréats du concours.

Les lauréats du concours issus de la Licence LPE bénéficieront d'un parcours adapté au sein du M2E. Ayant déjà réalisé 12 semaines de stage en SOPA pendant leur licence, cette expérience sera pleinement reconnue et valorisée. En M1, leur formation aménagée se concentrera sur la rigueur scientifique et la maîtrise du design de recherche, ainsi que sur l'analyse réflexive des pratiques observées et conduites. Ils suivront des modules spécifiques d'approfondissement didactique et pédagogique, en continuité avec leur parcours de licence. L'allègement de 80 heures concernera le bloc 1 de compétences. Cette adaptation vise à renforcer la progressivité de la formation, tout en les préparant efficacement au stage en responsabilité à mi-temps (50 %) en M2, en qualité de fonctionnaires stagiaires. Elle assure ainsi la cohérence du continuum Licence

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

LPE – M2E, tout en maintenant un haut niveau d'exigence académique et professionnel.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site						
Bloc	Profil Enseignant (%)			« Composante d'origine » (%)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnel s issus du terrain	INSPÉ	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	9	40	51	49	0	51
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	20	30	50	50	0	50
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	0	20	80	20	0	80
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	0	20	80	0	20

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année. N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

Le futur M2E s'appuie sur une professionnalisation progressive, articulant une première année de stage en observation et pratique accompagnée -SOPA- organisée sur un tiers du temps et une seconde année en responsabilité à 50%. L'ensemble du dispositif est accompagné conjointement par UniCA et le rectorat, garantissant un suivi avant, pendant et après les stages.

En première année de master (M1), les étudiants effectuent un stage de SOPA représentant 33 % de leur temps de formation. Ce stage leur permet de découvrir différents contextes scolaires, d'observer les gestes professionnels et de s'initier à la conduite de séquences pédagogiques sous la responsabilité d'un enseignant expérimenté.

- Avant le stage : préparation par des modules universitaires de didactique, de pédagogie et de sciences de l'éducation. Les terrains de stage sont définis par chaque DSDEN (MAT / PEMF). La diversité des contextes d'accueil sera privilégiée (les trois cycles d'apprentissage à l'école primaire).
- Pendant le stage : accompagnement assuré conjointement par un tuteur de terrain et un formateur universitaire (tuteur référent). Les compétences seront renseignées dans le e- portfolio magistère 2 de chaque étudiant en lien avec le référent Inspé et le tuteur de terrain et complété par un livret de stage.
- Après le stage : analyse de pratiques et retours réflexifs dans le cadre de séminaires dédiés.
- Mémoire de recherche : en M1, l'accent est mis sur la rigueur scientifique et la maîtrise de toutes les étapes du design de recherche (problématisation, méthodologie, collecte et analyse de données,

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

discussion).

En seconde année de master (M2), les étudiants effectuent un stage en responsabilité à mi-temps (50 %), en qualité de fonctionnaires stagiaires. Ils assurent une classe sous leur responsabilité, tout en poursuivant leur formation universitaire.

- Avant la prise de fonction : préparation renforcée, notamment sur la gestion de classe, la différenciation pédagogique et l'inclusion. Les terrains de stage sont définis par chaque DSDEN (MAT / PEMF).
- Pendant le stage : accompagnement assuré par un tuteur désigné par l'académie et un formateur universitaire (tuteur référent), en lien avec les dispositifs de formation de l'EAFC. Les compétences seront renseignées dans le e- portfolio magistère 2 de chaque étudiant (e-portfolio déjà renseigné dès la L1 de la LPE) en lien avec le référent Inspé et le tuteur de terrain et complété par un livret de stage.
- Après le stage : bilans individuels et collectifs pour préparer l'entrée dans le métier.
- Restitution de recherche : en M2, les étudiants s'appuient sur leur mémoire de M1 pour travailler sur un cas concret posé par le terrain. Ce travail appliqué fait l'objet d'une restitution sous la forme d'un poster, favorisant le transfert des connaissances vers les pratiques professionnelles.

Ce dispositif progressif permet de construire une montée en compétences maîtrisée : du stage d'observation et de pratique accompagnée en M1 à la prise de responsabilité en M2, en intégrant à chaque étape une articulation forte entre formation universitaire, expérience professionnelle et recherche.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines de stage en observation et pratique accompagnée (SOPA)	M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 - Nombre de semaines stage filé : 3 M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - Nombre de semaines stage massé : 3 - Nombre de semaines stage filé : 4
18 semaines de stage en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Le tutorat à l'INSPÉ a pour objectif de soutenir la formation des étudiants en assurant le suivi et l'évaluation de leur parcours. Les élèves-stagiaires bénéficient au cours de la première année de master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain et d'un tuteur référent désigné par l'Inspé. Les tuteurs référents les accompagnent dans la préparation en amont, l'organisation et la mise en œuvre des séquences pédagogiques durant le stage. Leur mission repose sur une collaboration étroite entre les acteurs

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

universitaires et académiques, garantissant une construction progressive des compétences professionnelles. Ils jouent un rôle central dans l'alternance en aidant les étudiants à articuler théorie et pratique de manière cohérente. En favorisant l'appropriation des savoirs issus de la formation universitaire et de l'expérience de terrain, ils contribuent au développement de la réflexion critique et à la consolidation de l'identité professionnelle. L'e-portfolio magistère 2 identifiera et valorisera les compétences développées grâce à une démarche réflexive et assurera la cohérence des travaux menés durant les différents stages.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

En Master 2, les fonctionnaires stagiaires bénéficient également d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain et d'un tuteur référent désigné par l'Inspé. Le tuteur référent assure un suivi régulier et individualisé des étudiants, garantissant la cohérence du parcours et la compréhension des objectifs. Il repère les difficultés éventuelles, encourage la réflexion sur les pratiques et soutient le développement professionnel. Il sera proposé, durant cette année, des temps collectifs de travail afin d'organiser et de coordonner les échanges avec les tuteurs de terrain et mobiliser des dispositifs adaptés de soutien ou de valorisation. L'e-portfolio magistère 2 identifiera et valorisera les compétences développées grâce à une démarche réflexive et assurera la cohérence des travaux menés durant l'alternance.

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Le bloc 2 prépare les futurs enseignants à comprendre et à gérer la complexité des situations pédagogiques. Il les aide à s'adapter à la diversité des élèves et à répondre, avec éthique et discernement, aux exigences du métier. Véritable socle de réflexion professionnelle, il fonde une pratique enseignante à la fois inclusive, contextualisée et responsable.

Les contenus abordés portent sur :

EC 2.1 : Connaître et prendre en compte la diversité des élèves

Étude des fondements cognitifs et socio-affectifs pour ajuster les démarches pédagogiques aux besoins et rythmes d'apprentissage. Principes de l'école inclusive, dispositifs d'accessibilité (PAP, PAI, PPS), co-intervention (AESH) et adaptations évaluatives : parcours santé et parcours citoyen. Approches différencierées : prévention des inégalités, équité des apprentissages et accompagnement personnalisé.

EC 2.2 : Mettre en œuvre son enseignement

Analyse des fonctions de l'évaluation des enseignements (formative, régulation, motivation), des dispositifs, et réflexion critique sur les logiques de performance. Régulation de l'enseignement et interprétation des résultats des élèves. Retour réflexif et formulation de pistes d'ajustement.

EC 2.3 : Accompagner le parcours de l'élève

Utilisation des outils de suivi et d'évaluation. Articulation des grandes éducations (citoyenneté, santé, développement durable, éducation artistique et culturelle, EMI, Anthropocène, changement climatique, biodiversité) avec les parcours éducatifs des élèves (PEAC, parcours citoyen, parcours santé, parcours avenir). Développement de partenariats avec les acteurs du territoire. Travail et communication avec les familles. Prévention des situations qui font obstacle aux apprentissages

EC 2.4 : Contribuer à la qualité du climat scolaire

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Construction d'un environnement serein et respectueux, intégrant la laïcité, la prévention des violences et la culture de défense et de sécurité globale : parcours citoyen. Réflexion sur les stéréotypes (de genre, sociaux, culturels), promotion du respect mutuel et éthique des relations : égalité filles-garçons et parcours santé.

S'appuyant sur les dernières avancées scientifiques, l'équipe pédagogique souhaite en particulier inscrire ce bloc de compétences (au sein de l'UE2) dans une éducation ancrée dans les enjeux de l'anthropocène, période où les activités humaines bouleversent durablement les équilibres planétaires. Il s'agit d'amener les futurs enseignants à aborder avec discernement les questions socialement vives, à prendre conscience que le système scolaire s'inscrit dans un monde en profonde transformation, et à offrir aux élèves des apprentissages développant une lecture critique du réel, tout en les préparant à des usages du numérique éthiques et responsables.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

La liste proposée a été établie en référence à ce qui s'observe actuellement au sein du master Meef 1^{er} degré. Cette liste a vocation à évoluer selon les enseignants-chercheurs ou chercheurs d'UniCA participant à cette mention du M2E et qui pourront valoriser leurs recherches autour des AC.

Principalement :

Nom complet	Acronyme
Laboratoire d'Innovation et Numérique pour l'éducation	LINE
Unité de Recherche Migration et Société	URMIS
Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cliniques, Cognitives et Sociales	LAPCOS

Plus ponctuellement via l'organisation de manifestations recherche à destination des étudiants et d'interventions dans la formation (journées thématiques, conférences, séminaires) :

Nom complet	Acronyme
Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné	LJAD
Institut de Physique de Nice	INPHYNI
Laboratoire Joseph-Louis Lagrange	LAGRANGE
Laboratoire Géoazur	GEOAZUR
Institut de Chimie de Nice	ICN
Groupe de Recherche en Management	GRM
Laboratoire d'Informatique, Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis	I3S
Laboratoire d'Électronique, Antennes et Télécommunications	LEAT
Laboratoire ESPACE – Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace	ESPACE
Laboratoire Polytech'Lab	POLYTECH'LAB
Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire	IPMC

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

TIRO-MATOS – Traitement de l'Information, Radiocommunications et Matériaux pour Micro-ondes et Optoélectronique	TIRO-MATOS
---	------------

G) Mémoire de master (1/2 page)

La recherche est un pilier de la formation à l'Inspé de l'académie de Nice. Elle constitue un levier de professionnalisation, en préparant les futurs enseignants à analyser leurs pratiques, interroger leurs choix pédagogiques, s'adapter à des contextes variés et innover face aux évolutions de l'école et de la société. La formation à la recherche favorise une posture réflexive et critique, articulant savoirs scientifiques et expériences de terrain pour construire des pratiques pédagogiques contextualisées et inclusives.

Des enseignements adossés aux résultats les plus récents de la recherche

L'ensemble des cours dispensés dans le cadre de cette mention s'appuie sur les résultats les plus récents de la recherche nationale et internationale en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, ainsi qu'en sciences et mathématiques. Les étudiants sont ainsi confrontés à l'actualité scientifique, ce qui leur permet de comprendre comment les connaissances évoluent, comment elles sont produites et validées, et comment elles peuvent éclairer les pratiques d'enseignement. Cette dimension garantit la qualité académique du master et son inscription dans une dynamique d'innovation pédagogique et institutionnelle.

Un accompagnement étroit par les enseignants-chercheurs

La formation à la recherche ne se limite pas à des apports théoriques. Elle repose sur un accompagnement continu par les enseignants-chercheurs tout au long des deux années du master. Ces derniers guident les étudiants dans toutes les étapes du processus : choix d'un sujet pertinent et en lien avec leur stage, élaboration du cadre théorique, conception méthodologique, recueil et traitement des données, analyse et interprétation des résultats. Ce suivi individualisé et collectif assure une progression rigoureuse et met les étudiants en situation de s'approprier les principes éthiques et méthodologiques de la recherche scientifique.

Une articulation étroite entre recherche et stages professionnels

La formation à la recherche est directement reliée aux stages, qui constituent de véritables terrains d'investigation. En master 1, lors des stages de SOPA (33 % du temps de formation), les étudiants choisissent un sujet de recherche lié à leur expérience de terrain : didactique et épistémologie des disciplines, compétences transversales, prise en compte de la diversité des élèves et des besoins éducatifs particuliers, analyse des contextes scolaires, etc. Ils réalisent alors un travail écrit de recherche, centré sur la rigueur scientifique et la maîtrise de toutes les étapes d'un design de recherche : problématisation, revue de littérature, élaboration du cadre théorique, choix méthodologiques et conception d'outils d'enquête.

En master 2, lors du stage en responsabilité (50 % du temps, en qualité de fonctionnaires stagiaires), les étudiants approfondissent leur démarche. Ils mobilisent le travail initié en M1 pour analyser un cas concret directement issu de leur pratique en responsabilité de classe. L'enquête empirique et l'analyse des données recueillies font l'objet d'une restitution sous forme de poster scientifique et professionnel.

Le choix du poster comme outil de professionnalisation

Ce format de restitution n'a pas été retenu par hasard. Le poster mobilise des compétences essentielles à l'exercice du métier d'enseignant :

- La capacité de synthèse, pour extraire l'essentiel d'une démarche et en dégager les apports principaux.
- La communication visuelle, pour rendre accessible et lisible une recherche à différents publics (pairs, institutionnels, praticiens).
- L'argumentation orale, lors de la soutenance ou de la présentation du poster, qui entraîne les étudiants à défendre un point de vue étayé par des données et à dialoguer avec un auditoire.

Ces compétences sont directement transférables à la pratique professionnelle : présenter un projet à une équipe pédagogique, rendre compte de pratiques innovantes dans une formation, animer un atelier auprès

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

de collègues ou d'élèves. Le poster constitue donc un outil de valorisation scientifique et professionnelle, favorisant la circulation des savoirs entre recherche et terrain.

Par ce dispositif, l'Inspé de l'académie de Nice affirme la **centralité de la recherche dans la formation des enseignants**. L'objectif n'est pas seulement de former des praticiens compétents, mais de préparer des professionnels réflexifs, capables d'innover et d'adapter leurs pratiques dans un système scolaire en constante transformation. La recherche devient ainsi une ressource au service de l'analyse et de l'amélioration des pratiques, mais aussi un vecteur de professionnalisation, en aidant les futurs enseignants à se situer dans un monde éducatif traversé par des enjeux sociaux, culturels, technologiques et environnementaux majeurs.

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP	
Parcours disciplinaires <i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : NON ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i>	Université (s) qui dispense(nt) la formation
<ul style="list-style-type: none"> - Lettres – 20 + 20 UTLN - Anglais – 20 + 20 UTLN - Espagnol 20 + 20 UTLN - Italien 20 - Allemand 20 - Mathématiques - 20 - Philosophie 20 - Education Musicale et chant choral 20 - Sciences économiques et sociales 20 - Economie Gestion 20 - Histoire/Géographie/EMC 20 - Lettres Histoire 20 - Lettre Anglais 20 - Maths 20 - Physique Chimie 20 - SVT 20 - NSI 20 - EPS 20 - CPE 20 - Autres PLP (service, eco gestion, STI, etc.) 20 	<p>UniCA : tous les éléments de la première colonne.</p> <p>UTLN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettres - Anglais - Espagnol

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Conformément au cadrage national en quatre blocs de compétences, l'Inspé de l'académie de Nice en concertation avec le rectorat a choisi de mutualiser totalement les blocs 2 et 3 dans la mention Enseignement et Éducation – Professorat du second degré et la mention professorat des écoles. Cette mutualisation concernera l'ensemble des étudiants, quel que soit leur profil disciplinaire.

Concernant les autres blocs de compétences :

- Le bloc 1 (480 heures) demeure strictement disciplinaire et selon le nombre de lauréats par discipline, il sera proposé une formation en didactique adaptée.
- Le bloc 4 (80 heures) concerne essentiellement la recherche et en fonction du profil disciplinaire des lauréats, il sera proposé des enseignements et un accompagnement spécifique.

Si la notion de parcours tels qu'existant dans le master MEEF n'existera plus, dans la proposition qui est faite par l'INSPÉ de l'académie de Nice, la dimension disciplinaire est toutefois préservée au sein du bloc 1. Ainsi en fonction de l'affectation des lauréats et de leur origine (discipline du concours passé) il sera possible de proposer en collaboration avec le rectorat des blocs didactiques variés aux lauréats, moyennant des seuils d'effectifs minimaux (cadrage UniCA). Concernant les disciplines à faibles flux ou celles concernant, par exemple, les lauréats des PLP, une réflexion sera menée chaque année avec le rectorat afin de savoir comment et par qui ces enseignements seront dispensés et financés.

Ce dispositif permet au sein de certains enseignements d'adopter une approche interdisciplinaire et interdégré.

Ce modèle a fait ses preuves depuis déjà 4 ans dans le cadre du diplôme inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier ». Ainsi sur certains profils de lauréats (effectif très faible entre 2 et 3) et compte tenu de l'absence de compétences au sein d'UniCA, le rectorat a proposé et financé les modules en lien avec la didactique. Des réunions régulières sont déjà programmées pour étudier ces situations.

A l'issue de la formation de master, les étudiants l'ayant validé pourront faire valoir leur spécificité disciplinaire avec **le supplément au diplôme** (vu avec le service de la direction formation d'UniCA).

Les tableaux suivants ont été conçus en fonction de l'état des discussions entre les différents partenaires universitaires et le rectorat. Il s'appuie en partie sur l'existant. Les pourcentages pourront évoluer une fois que la maquette de formation sera finalisée.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES-CAPEPS - UniCA

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire EUR	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	10	40	50	15	Non concerné	35	50
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	20	40	40	30	Non concerné	20	50
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service	0	20	80	20	Non	0	80

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

public de l'Éducation nationale					concerné		
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	0	20	80	Non concerné	0	20

Nous n'avons pas renseigné la colonne UFR dans la mesure où UniCA est organisée en Ecoles universitaires de recherche -EUR- et plus en UFR.

Selon les blocs le % d'enseignement assuré par le rectorat varie mais sur la totalité des 780 heures, 50% seront assurés par le rectorat dès septembre 2026. La qualité des formateurs en académie et le dispositif d'accompagnement prévu par l'EAFC permet l'atteinte de cet objectif et celui de la qualité des formations dispensées.

2. Parcours CAPES-CAPEPS – UTLN concernant lettres / anglais / espagnol

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	40	10	50	0	50	0	50
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	20	40	40	30	0	20	50
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	0	20	80	20	0	0	80
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	0	20	0	80	0	20

L'annexe de la convention liant UniCA et l'UTLN fera apparaître que les blocs 2 et 3 seront organisés par UniCA.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

3. Parcours CAPET-CAPLP UniCA

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPÉ	Autre composant e EUR	Académie	Monde de l'entrepreneur
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	10	10	80	30	20	50	0
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	20	40	40	60	20	20	0

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	20	0	80	20	0	80	0
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	0	20	80	0	20	0

Compléter les tableaux et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année. N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

Le futur M2E s'appuie sur une professionnalisation progressive, articulant une première année de stage en observation et pratique accompagnée -SOPA- organisée sur un tiers du temps et une seconde année en responsabilité à 50%. L'ensemble du dispositif est accompagné conjointement par les universités (UniCA et l'UTLN) et le rectorat, garantissant un suivi avant, pendant et après les stages.

En première année de master (M1), les étudiants effectuent un stage de SOPA représentant 33 % de leur temps de formation. Ce stage leur permet de découvrir différents contextes scolaires, d'observer les gestes professionnels et de s'initier à la conduite de séquences pédagogiques sous la responsabilité d'un enseignant expérimenté.

- Avant le stage : définition des terrains de stage : les lieux et tuteurs de terrain sont proposés par les corps d'inspection et les chefs d'établissement, en interaction avec les responsables de formation. Les choix finaux tiennent compte des objectifs pédagogiques, de la diversité des contextes scolaires : collèges urbains, périurbains ou ruraux, lycées généraux, technologiques ou professionnels, établissements relevant de l'éducation prioritaire (REP/REP+), classes à projet particulier, dispositifs d'accueil pour élèves allophones (UPE2A), sections spécialisées (SEGPA, ULIS), internats, ou encore établissements avec forte mixité culturelle et sociale et des contraintes organisationnelles. La proposition de deux lieux de stage en EPLE permet d'appréhender la variété des établissements et des apprentissages (diversité et inter-degré). Une semaine dans un cycle complémentaire (école primaire, lycée professionnel...) favorise la compréhension des continuum inter-degrés.
- Pendant le stage : un accompagnement par un binôme de tuteurs (terrain et universitaire) suit l'étudiant. Les compétences sont renseignées dans l'e-portfolio magistère 2 et complété par un livret de stage.
- Après le stage : analyse de pratiques et retours réflexifs dans le cadre de séminaires dédiés.
- Mémoire de recherche : en M1, l'accent est mis sur la rigueur scientifique et la maîtrise de toutes les étapes du design de recherche (problématisation, méthodologie, collecte et analyse de données, discussion).

En seconde année de master (M2), les étudiants effectuent un stage en responsabilité à mi-temps (50 %), en qualité de fonctionnaires stagiaires. Ils assurent une classe sous leur responsabilité, tout en poursuivant leur formation universitaire.

- Avant le stage : définition des terrains : les lieux et tuteurs sont proposés par les corps d'inspection et les chefs d'établissement.
- Pendant le stage : accompagnement assuré par un tuteur désigné par l'académie et un formateur universitaire (tuteur référent), en lien avec les dispositifs de formation de l'EAFC. Les compétences

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

seront renseignées dans le e-portfolio magistère 2 de chaque étudiant en lien avec le référent Inspé et le tuteur de terrain et complété par un livret de stage.

- Après le stage : bilans individuels et collectifs pour préparer l'entrée dans le métier.
- Restitution de recherche : en M2, les étudiants s'appuient sur leur mémoire de M1 pour travailler sur un cas concret posé par le terrain. Ce travail appliqué fait l'objet d'une restitution sous la forme d'un poster, favorisant le transfert des connaissances vers les pratiques professionnelles.
- Restitution de recherche : en M2, les étudiants s'appuient sur leur mémoire de M1 pour analyser un cas concret du terrain et produisent une restitution sous la forme d'un poster, favorisant le transfert des connaissances vers les pratiques professionnelles.

Ce dispositif progressif permet de construire une professionnalisation maîtrisée : du stage d'observation et de pratique accompagnée en M1 à la prise de responsabilité en M2, avec une articulation forte entre formation universitaire, expériences de terrain, ouverture partenariale (laboratoire, associations, entreprises) et recherche.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages

12 semaines

**Observation et
Pratique accompagnée**

M1 S1

Massé Filé Mixte

- Nombre de semaines stage massé : 2
- Nombre de semaines stage filé : 4

M1 S2

Massé Filé Mixte

- Nombre de semaines stage massé : 2
- Nombre de semaines stage filé : 4

18 semaines en responsabilité

(ou mi-temps filé)

M2 S1+S2

Mi-temps Filé

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1 En Master 1 (10 lignes maximum)

Le tutorat à l'INSPÉ a pour objectif de soutenir la formation des étudiants en assurant le suivi et l'évaluation de leur parcours. Les élèves-stagiaires bénéficient au cours de la première année de master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain et d'un tuteur référent désigné par l'Inspé. Les tuteurs référents les accompagnent dans la préparation en amont, l'organisation et la mise en œuvre des séquences pédagogiques durant le stage. Leur mission repose sur une collaboration étroite entre les acteurs universitaires et académiques, garantissant une construction progressive des compétences professionnelles. Ils jouent un rôle central dans l'alternance en aidant les étudiants à articuler théorie et pratique de manière cohérente. En favorisant l'appropriation des savoirs issus de la formation universitaire et de l'expérience de terrain, ils contribuent au développement de la réflexion critique et à la consolidation de l'identité professionnelle. L'e-portfolio m@gistère identifiera et valorisera les compétences développées grâce à une démarche réflexive et assurera la cohérence des travaux menés durant les différents stages.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

2 En Master 2 (5 lignes maximum)

En Master 2, les fonctionnaires stagiaires bénéficient au cours de la deuxième année de master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain et d'un tuteur référent désigné par l'Inspé. Le tuteur référent assure un suivi régulier et individualisé des étudiants, garantissant la cohérence du parcours et la compréhension des objectifs. Il repère les difficultés éventuelles, encourage la réflexion sur les pratiques et soutient le développement professionnel. Il sera proposé, durant cette année, des temps collectifs de travail afin d'organiser et de coordonner les échanges avec les tuteurs de terrain et mobiliser des dispositifs adaptés de soutien ou de valorisation. L'e-portfolio magistère 2 identifiera et valorisera les compétences développées grâce à une démarche réflexive et assurera la cohérence des travaux menés durant l'alternance.

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves.
Le bloc 2 prépare les futurs enseignants à comprendre et à gérer la complexité des situations pédagogiques. Il les aide à s'adapter à la diversité des élèves et à répondre, avec éthique et discernement, aux exigences du métier. Véritable socle de réflexion professionnelle, il fonde une pratique enseignante à la fois inclusive, contextualisée et responsable. S'appuyant sur les dernières avancées scientifiques, l'équipe pédagogique souhaite en particulier inscrire ce bloc de compétences (au sein de l'UE2) dans une éducation ancrée dans les enjeux de l'anthropocène, période où les activités humaines bouleversent durablement les équilibres planétaires. Il s'agit d'amener les futurs enseignants à aborder avec discernement les questions socialement vives, à prendre conscience que le système scolaire s'inscrit dans un monde en profonde transformation, et à offrir aux élèves des apprentissages développant une lecture critique du réel, tout en les préparant à des usages du numérique éthiques et responsables.

Les contenus abordés portent sur :

EC 2.1 : Développement de l'enfant

Étude des fondements cognitifs et socio-affectifs pour ajuster les démarches pédagogiques aux besoins et rythmes d'apprentissage.

EC 2.2 : Réussite de tous les élèves

Approches différencierées : prévention des inégalités, équité des apprentissages et accompagnement personnalisé.

EC 2.3 : Climat scolaire, valeurs de la République et sécurité

Construction d'un environnement serein et respectueux, intégrant la laïcité, la prévention des violences et la culture de défense et de sécurité globale : parcours citoyen.

EC 2.4 : Pratiques pédagogiques égalitaires et vie affective/relationnelle

Réflexion sur les stéréotypes (de genre, sociaux, culturels), promotion du respect mutuel et éthique des relations : égalité filles-garçons et parcours santé.

EC 2.5 : École inclusive – élèves à besoins éducatifs particuliers et handicap

Principes de l'école inclusive, dispositifs d'accessibilité (PAP, PAI, PPS), co-intervention (AESH) et adaptations évaluatives : parcours santé et parcours citoyen.

EC 2.6 : Culture de l'évaluation

Analyse des fonctions de l'évaluation au service des apprentissages (formative, régulation, motivation), des dispositifs et réflexion critique sur les logiques de performance.

EC 2.7 : Éducations transversales et parcours éducatifs

Articulation des grandes éducations (citoyenneté, santé, développement durable, éducation artistique et culturelle, EMI, anthropocène, changement climatique, biodiversité) avec les parcours éducatifs des élèves (PEAC, parcours citoyen, parcours santé, parcours avenir).

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

EC 2.8 : Numérique et intelligence artificielle – usages raisonnés

Formation à l'usage critique et responsable du numérique et de l'IA : impacts sur les apprentissages, biais algorithmiques, transformation des pratiques : articulation avec l'EMI et la culture scientifique.

• **Adossement à la recherche (1/2 page)**

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. 2nd degré » pour les CAPES-CAPEPS » et pour les CAPET et CAPLP.

La liste proposée a été établie en référence à ce qui s'observe actuellement au sein du master Meef 2nd degré. Cette liste a vocation à évoluer selon les enseignants-chercheurs ou chercheurs d'UniCA participant à cette mention du M2E et qui pourront valoriser leurs recherches autour des AC.

Principalement :

Nom complet	Acronyme
Laboratoire d'Innovation et Numérique pour l'éducation	LINE
Unité de Recherche Migration et Société	URMIS
Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cliniques, Cognitives et Sociales	LAPCOS
Base, Corpus, Langage	BCL
Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la littérature et des Arts vivants	CTELA
Institut de Mathématiques de Toulon	IMATH
Babel	UTLN

Plus ponctuellement via l'organisation de manifestations recherche à destination des étudiants et d'interventions dans la formation (journées thématiques, conférences, séminaires) :

Nom complet	Acronyme
Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné	LJAD
Institut de Physique de Nice	INPHYNI
Laboratoire Joseph-Louis Lagrange	LAGRANGE
Laboratoire Géoazur	GEOAZUR
Institut de Chimie de Nice	ICN
Groupe de Recherche en Management	GRM
Laboratoire d'Informatique, Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis	I3S
Laboratoire d'Électronique, Antennes et Télécommunications	LEAT
Laboratoire ESPACE – Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace	ESPACE
Laboratoire Polytech'Lab	POLYTECH'LAB
Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire	IPMC
TIRO-MATOS – Traitement de l'Information, Radiocommunications et Matériaux pour Micro-ondes et Optoélectronique	TIRO-MATOS

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

• Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

La recherche est un pilier de la formation à l'Inspé de l'académie de Nice. Elle constitue un levier de professionnalisation, en préparant les futurs enseignants à analyser leurs pratiques, interroger leurs choix pédagogiques, s'adapter à des contextes variés et innover face aux évolutions de l'école et de la société. La formation à la recherche favorise une posture réflexive et critique, articulant savoirs scientifiques et expériences de terrain pour construire des pratiques pédagogiques contextualisées et inclusives.

Des enseignements adossés aux résultats les plus récents de la recherche

L'ensemble des cours dispensés dans le cadre de ce parcours s'appuie sur les résultats les plus récents de la recherche nationale et internationale en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, ainsi qu'en sciences et mathématiques. Les étudiants sont ainsi confrontés à l'actualité scientifique, ce qui leur permet de comprendre comment les connaissances évoluent, comment elles sont produites et validées, et comment elles peuvent éclairer les pratiques d'enseignement. Cette dimension garantit la qualité académique du master et son inscription dans une dynamique d'innovation pédagogique et institutionnelle.

Un accompagnement étroit par les enseignants-chercheurs

La formation à la recherche ne se limite pas à des apports théoriques. Elle repose sur un accompagnement continu par les enseignants-chercheurs tout au long des deux années du master. Ces derniers guident les étudiants dans toutes les étapes du processus : choix d'un sujet pertinent et en lien avec leur stage, élaboration du cadre théorique, conception méthodologique, recueil et traitement des données, analyse et interprétation des résultats. Ce suivi individualisé et collectif assure une progression rigoureuse et met les étudiants en situation de s'approprier les principes éthiques et méthodologiques de la recherche scientifique.

Une articulation étroite entre recherche et stages professionnels

La formation à la recherche est directement reliée aux stages, qui constituent de véritables terrains d'investigation. En master 1, lors des stages de SOPA (33 % du temps de formation), les étudiants choisissent un sujet de recherche lié à leur expérience de terrain : didactique et épistémologie des disciplines, compétences transversales, prise en compte de la diversité des élèves et des besoins éducatifs particuliers, analyse des contextes scolaires, etc. Ils réalisent alors un travail écrit de recherche, centré sur la rigueur scientifique et la maîtrise de toutes les étapes d'un design de recherche : problématisation, revue de littérature, élaboration du cadre théorique, choix méthodologiques et conception d'outils d'enquête.

En master 2, lors du stage en responsabilité (50 % du temps, en qualité de fonctionnaires stagiaires), les étudiants approfondissent leur démarche. Ils mobilisent le travail initié en M1 pour analyser un cas concret directement issu de leur pratique en responsabilité de classe. L'enquête empirique et l'analyse des données recueillies font l'objet d'une restitution sous forme de poster scientifique et professionnel.

Le choix du poster comme outil de professionnalisation

Ce format de restitution n'a pas été retenu par hasard. Le poster mobilise des compétences essentielles à l'exercice du métier d'enseignant :

- La capacité de synthèse, pour extraire l'essentiel d'une démarche et en dégager les apports principaux.
- La communication visuelle, pour rendre accessible et lisible une recherche à différents publics (pairs, institutionnels, praticiens).
- L'argumentation orale, lors de la soutenance ou de la présentation du poster, qui entraîne les étudiants à défendre un point de vue étayé par des données et à dialoguer avec un auditoire.

Ces compétences sont directement transférables à la pratique professionnelle : présenter un projet à une équipe pédagogique, rendre compte de pratiques innovantes dans une formation, animer un atelier auprès de collègues ou d'élèves. Le poster constitue donc un outil de valorisation scientifique et professionnelle, favorisant la circulation des savoirs entre recherche et terrain.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Par ce dispositif, l'Inspé de l'académie de Nice affirme la **centralité de la recherche dans la formation des enseignants**. L'objectif n'est pas seulement de former des praticiens compétents, mais de préparer des professionnels réflexifs, capables d'innover et d'adapter leurs pratiques dans un système scolaire en constante transformation. La recherche devient ainsi une ressource au service de l'analyse et de l'amélioration des pratiques, mais aussi un vecteur de professionnalisation, en aidant les futurs enseignants à se situer dans un monde éducatif traversé par des enjeux sociaux, culturels, technologiques et environnementaux majeurs.

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>Master CPE Lauréats du concours : 35</i> <i>Parcours non lauréats : NON</i>	UniCA

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	Autre composante universitaire	Acadé mie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	20	20	60	50	0	50
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	30	30	40	25	25	50
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	20	0	80	20	0	80
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	50	40	10	80	0	20

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année. N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

Le futur M2E s'appuie sur une professionnalisation progressive, articulant une première année de stage en observation et pratique accompagnée -SOPA- organisée sur un tiers du temps et une seconde année en responsabilité à 50%. L'ensemble du dispositif est accompagné conjointement par les universités et le rectorat, garantissant un suivi avant, pendant et après les stages.

En première année de master (M1), les étudiants effectuent un stage de SOPA représentant 33 % de leur temps de formation. Ce stage leur permet de découvrir différents contextes scolaires, d'observer les gestes professionnels et de s'initier à la conduite de séquences pédagogiques sous la responsabilité d'un enseignant expérimenté.

- Avant le stage : définition des terrains de stage : les lieux et tuteurs de terrain sont proposés par les corps d'inspection et les chefs d'établissement, en interaction avec les responsables de formation. Les choix finaux tiennent compte des objectifs pédagogiques, de la diversité des contextes scolaires : collèges urbains, périurbains ou ruraux, lycées généraux, technologiques ou professionnels, établissements relevant de l'éducation prioritaire (REP/REP+), classes à projet particulier, dispositifs d'accueil pour élèves allophones (UPE2A), sections spécialisées (SEGPA, ULIS), internats, ou encore établissements avec forte mixité culturelle et sociale et des contraintes organisationnelles.
La proposition de deux lieux de stage en EPLE permet d'appréhender la variété des établissements et des apprentissages (diversité et inter-degré). Une semaine dans un cycle complémentaire (école primaire, lycée professionnel...) favorise la compréhension des continuum inter-degrés.
- Pendant le stage : un accompagnement par un binôme de tuteurs (terrain et universitaire) suit l'étudiant. Les compétences sont renseignées dans l'e-portfolio magistère 2 et complété par un livret de stage.
- Après le stage : analyse de pratiques et retours réflexifs dans le cadre de séminaires dédiés.
- Mémoire de recherche : en M1, l'accent est mis sur la rigueur scientifique et la maîtrise de toutes les étapes du design de recherche (problématisation, méthodologie, collecte et analyse de données, discussion).

En seconde année de master (M2), les étudiants effectuent un stage en responsabilité à mi-temps (50 %), en qualité de fonctionnaires stagiaires. Ils assurent une classe sous leur responsabilité, tout en poursuivant leur formation universitaire.

- Avant le stage : définition des terrains : les lieux et tuteurs sont proposés par les corps d'inspection et les chefs d'établissement.
- Pendant le stage : accompagnement assuré par un tuteur désigné par l'académie et un formateur universitaire (tuteur référent), en lien avec les dispositifs de formation de l'EAFC. Les compétences seront renseignées dans le e- portfolio magistère 2 de chaque étudiant en lien avec le référent Inspé et le tuteur de terrain et complété par un livret de stage.
- Après le stage : bilans individuels et collectifs pour préparer l'entrée dans le métier.
- Restitution de recherche : en M2, les étudiants s'appuient sur leur mémoire de M1 pour travailler sur un cas concret posé par le terrain. Ce travail appliqué fait l'objet d'une restitution sous la forme d'un poster, favorisant le transfert des connaissances vers les pratiques professionnelles.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**

Masters M2E

Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- Restitution de recherche : en M2, les étudiants s'appuient sur leur mémoire de M1 pour analyser un cas concret du terrain et produisent une restitution sous la forme d'un poster, favorisant le transfert des connaissances vers les pratiques professionnelles.

Ce dispositif progressif permet de construire une professionnalisation maîtrisée : du stage d'observation et de pratique accompagnée en M1 à la prise de responsabilité en M2, avec une articulation forte entre formation universitaire, expériences de terrain, ouverture partenariale (laboratoire, associations, entreprises) et recherche.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage	
Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 - Nombre de semaines stage filé : 4 M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 - Nombre de semaines stage filé : 4
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Le tutorat à l'INSPÉ a pour objectif de soutenir la formation des étudiants en assurant le suivi et l'évaluation de leur parcours. Les élèves-stagiaires bénéficient au cours de la première année de master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain et d'un tuteur référent désigné par l'Inspé. Les tuteurs référents les accompagnent dans la préparation en amont, l'organisation et la mise en œuvre des séquences pédagogiques durant le stage. Leur mission repose sur une collaboration étroite entre les acteurs universitaires et académiques, garantissant une construction progressive des compétences professionnelles. Ils jouent un rôle central dans l'alternance en aidant les étudiants à articuler théorie et pratique de manière cohérente. En favorisant l'appropriation des savoirs issus de la formation universitaire et de l'expérience de terrain, ils contribuent au développement de la réflexion critique et à la consolidation de l'identité professionnelle. L'e-portfolio magistère 2 identifiera et valorisera les compétences développées grâce à une démarche réflexive et assurera la cohérence des travaux menés durant les différents stages.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

En Master 2, les fonctionnaires stagiaires bénéficient au cours de la deuxième année de master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain et d'un tuteur référent désigné par l'Inspé. Le tuteur référent assure un suivi régulier et individualisé des étudiants, garantissant la cohérence

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

et la compréhension des objectifs. Il repère les difficultés éventuelles, encourage la réflexion sur les pratiques et soutient le développement professionnel. Il sera proposé, durant cette année, des temps collectifs de travail afin d'organiser et de coordonner les échanges avec les tuteurs de terrain et mobiliser des dispositifs adaptés de soutien ou de valorisation. L'e-portfolio magistère 2 identifiera et valorisera les compétences développées grâce à une démarche réflexive et assurera la cohérence des travaux menés durant l'alternance.

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves. Le bloc 1 de la mention CPE pose les fondations du métier de conseiller principal d'éducation. Il développe les compétences nécessaires à l'organisation de la vie scolaire comme espace éducatif favorisant la réussite, le bien-devenir des élèves et leur engagement. Il vise à former un élève agentif, qui participe au projet d'établissement et à ses instances démocratiques.

Les contenus abordés portent sur :

EC 1.1 : Encadrement des personnels de vie scolaire et organisation des activités de l'équipe de vie scolaire
Structurer une équipe éducative efficace.

EC 1.2 : Collaboration avec le chef d'établissement, le secrétaire général et l'ensemble des personnels de la vie éducative

Conseiller le chef d'établissement pour garantir la cohérence du projet d'établissement.

EC 1.3 : Organisation les différents espaces de vie et de travail au sein de l'établissement scolaire au service de la sécurité, du bien-être des élèves et des apprentissages

Améliorer les espaces de vie et de travail au service du bien-être des élèves.

E.C 1.4 : Élaboration du règlement intérieur et son application.

Assurer le respect du cadre réglementaire.

E.C 1.5 : Construction de la confiance (principes d'organisation de l'établissement, co éducation, etc.)

Construire un climat de confiance fondé sur la coéducation.

EC 1.6 : Contribuer au suivi individuel des élèves et au suivi des classes et à des projets transversaux permettant d'engager les élèves et les parents

Suivre individuellement les élèves et initier des projets transversaux qui mobilisent les élèves et les parents.

EC 1.7 : Gestion des conflits et repérage des conduites à risque

Prévenir les situations de ruptures scolaires (décrochage).

EC 1.8 : Persévérance scolaire, impulsion de la vie associative et culturelle de l'établissement, partenariats
Encourager la persévérance, l'innovation par l'impulsion d'activités associatives, partenariales et culturelles.

EC 1.9 : Continuité des parcours des élèves, prise en charge complémentaire, conseil et accompagnement

Conseiller et accompagner les élèves pour assurer la continuité de leurs parcours scolaires.

EC 1.10 : Éducations transversales et démocratie scolaire (CVC, CVL, etc.), accompagnement des parcours et des transitions

Promouvoir l'exercice de la démocratie à travers la participation aux instances participatives.

EC 1.11 : Communication et usages, compétences psychosociales pour développer des relations professionnelles de qualité

Développer des compétences de communication permettant d'instaurer des relations professionnelles de qualité.

La formation s'appuie sur des mises en situation, des retours de stage et des projets collaboratifs et ancrés dans les réalités du terrain. Le bloc prépare à intervenir dans un cadre éducatif complexe, en tenant compte :

- Des enjeux sociaux et éducatifs contemporains : inclusion, égalité, engagement des élèves, coéducation.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- Des transformations liées à l'anthropocène : transition écologique, sobriété, prudence numérique, etc.
- De l'émergence de l'intelligence artificielle en développant une approche critique, éthique et raisonnée de ces outils.

Le CPE est ainsi formé comme un acteur de la vie scolaire au service des parcours d'élèves, capable de construire des environnements sûrs et capacitants.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. CPE ».

La liste proposée a été établie en référence à ce qui s'observe actuellement au sein du master Meef CPE. Cette liste a vocation à évoluer selon les enseignants-chercheurs ou chercheurs d'UniCA participant à cette mention du M2E et qui pourront valoriser leurs recherches autour des AC.

Principalement :

Nom complet	Acronyme
Laboratoire d'Innovation et Numérique pour l'éducation	LINE
Unité de Recherche Migration et Société	URMIS
Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cliniques, Cognitives et Sociales	LAPCOS
Base, Corpus, Langage	BCL
Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la littérature et des Arts vivants	CTELA
Institut de Mathématiques de Toulon	IMATH
Babel	UTLN

Plus ponctuellement via l'organisation de manifestations recherche à destination des étudiants et d'interventions dans la formation (journées thématiques, conférences, séminaires) :

Nom complet	Acronyme
Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné	IJAD
Institut de Physique de Nice	INPHYNI
Laboratoire Joseph-Louis Lagrange	LAGRANGE
Laboratoire Géoazur	GEOAZUR
Institut de Chimie de Nice	ICN
Groupe de Recherche en Management	GRM
Laboratoire d'Informatique, Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis	I3S
Laboratoire d'Électronique, Antennes et Télécommunications	LEAT
Laboratoire ESPACE – Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace	ESPACE
Laboratoire Polytech'Lab	POLYTECH'LAB
Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire	IPMC

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

TIRO-MATOS – Traitement de l'Information, Radiocommunications et Matériaux pour Micro-ondes et Optoélectronique	TIRO-MATOS
---	------------

G) Mémoire de master (1/2 page)

La recherche est un pilier de la formation à l'Inspé de l'académie de Nice. Elle constitue un levier de professionnalisation, en préparant les futurs enseignants à analyser leurs pratiques, interroger leurs choix pédagogiques, s'adapter à des contextes variés et innover face aux évolutions de l'école et de la société. La formation à la recherche favorise une posture réflexive et critique, articulant savoirs scientifiques et expériences de terrain pour construire des pratiques pédagogiques contextualisées et inclusives.

Des enseignements adossés aux résultats les plus récents de la recherche

L'ensemble des cours dispensés dans le cadre de cette mention s'appuie sur les résultats les plus récents de la recherche nationale et internationale en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, ainsi qu'en sciences et mathématiques. Les étudiants sont ainsi confrontés à l'actualité scientifique, ce qui leur permet de comprendre comment les connaissances évoluent, comment elles sont produites et validées, et comment elles peuvent éclairer les pratiques d'enseignement. Cette dimension garantit la qualité académique du master et son inscription dans une dynamique d'innovation pédagogique et institutionnelle.

Un accompagnement étroit par les enseignants-chercheurs

La formation à la recherche ne se limite pas à des apports théoriques. Elle repose sur un accompagnement continu par les enseignants-chercheurs tout au long des deux années du master. Ces derniers guident les étudiants dans toutes les étapes du processus : choix d'un sujet pertinent et en lien avec leur stage, élaboration du cadre théorique, conception méthodologique, recueil et traitement des données, analyse et interprétation des résultats. Ce suivi individualisé et collectif assure une progression rigoureuse et met les étudiants en situation de s'approprier les principes éthiques et méthodologiques de la recherche scientifique.

Une articulation étroite entre recherche et stages professionnels

La formation à la recherche est directement reliée aux stages, qui constituent de véritables terrains d'investigation. En master 1, lors des stages de SOPA (33 % du temps de formation), les étudiants choisissent un sujet de recherche lié à leur expérience de terrain : didactique et épistémologie des disciplines, compétences transversales, prise en compte de la diversité des élèves et des besoins éducatifs particuliers, analyse des contextes scolaires, etc. Ils réalisent alors un travail écrit de recherche, centré sur la rigueur scientifique et la maîtrise de toutes les étapes d'un design de recherche : problématisation, revue de littérature, élaboration du cadre théorique, choix méthodologiques et conception d'outils d'enquête.

En master 2, lors du stage en responsabilité (50 % du temps, en qualité de fonctionnaires stagiaires), les étudiants approfondissent leur démarche. Ils mobilisent le travail initié en M1 pour analyser un cas concret directement issu de leur pratique en responsabilité de classe. L'enquête empirique et l'analyse des données recueillies font l'objet d'une restitution sous forme de poster scientifique et professionnel.

Le choix du poster comme outil de professionnalisation

Ce format de restitution n'a pas été retenu par hasard. Le poster mobilise des compétences essentielles à l'exercice du métier d'enseignant :

- La capacité de synthèse, pour extraire l'essentiel d'une démarche et en dégager les apports principaux.
- La communication visuelle, pour rendre accessible et lisible une recherche à différents publics (pairs, institutionnels, praticiens).
- L'argumentation orale, lors de la soutenance ou de la présentation du poster, qui entraîne les étudiants à défendre un point de vue étayé par des données et à dialoguer avec un auditoire.

Ces compétences sont directement transférables à la pratique professionnelle : présenter un projet à une équipe pédagogique, rendre compte de pratiques innovantes dans une formation, animer un atelier auprès de collègues ou d'élèves. Le poster constitue donc un outil de valorisation scientifique et professionnelle,

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

favorisant la circulation des savoirs entre recherche et terrain.

Par ce dispositif, l'Inspé de l'académie de Nice affirme la **centralité de la recherche dans la formation des enseignants**. L'objectif n'est pas seulement de former des praticiens compétents, mais de préparer des professionnels réflexifs, capables d'innover et d'adapter leurs pratiques dans un système scolaire en constante transformation. La recherche devient ainsi une ressource au service de l'analyse et de l'amélioration des pratiques, mais aussi un vecteur de professionnalisation, en aidant les futurs enseignants à se situer dans un monde éducatif traversé par des enjeux sociaux, culturels, technologiques et environnementaux majeurs.

Bloco 4

THE JOURNAL OF CLIMATE

卷之三

卷之三

卷之三

Le secteur de l'administration pour accompagner le parcours clinique et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des soins

Page 1

Treatments	Response to treatment											
	Mean	SD										
Response to treatment												
Control	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
100 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
3200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
6400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
12800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
25600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
51200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
102400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
204800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
409600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
819200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1638400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
3276800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
6553600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
13107200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
26214400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
52428800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
104857600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
209715200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
419430400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
838860800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1677721600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
3355443200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
6710886400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
13421772800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
26843545600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
53687091200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
107374182400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
214748364800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
429496729600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
858993459200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1717986918400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
3435973836800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
6871947673600 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
13743895347200 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
27487790694400 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
54975581388800 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
109951162776000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
219902325552000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
439804651104000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
879609302208000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1759218604416000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
3518437208832000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
7036874417664000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
14073748835328000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
28147497670656000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
56294995341312000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
112589990682624000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
225179981365248000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
450359962730496000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
900719925460992000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1801439850921984000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
3602879701843968000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
7205759403687936000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1441151880737968000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
2882303761475936000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
5764607522951872000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
11529215045903744000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
23058430091807488000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
46116860183614976000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
92233720367229952000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
18446744073445988000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
36893488146891976000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
73786976293783952000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
147573952587567904000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
295147905175135808000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
590295810350271616000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1180591620700543232000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
2361183241401086464000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
4722366482802172928000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
9444732965604345856000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
18889465931208691712000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
37778931862417383424000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
75557863724834766848000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
15111572744868533496000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
30223145489737066992000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
60446290979474133984000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
120892581958948267968000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
241785163917896535936000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
483570327835793071872000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
967140655671586143744000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
1934281311343172287488000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00
3868562622686344574976000 mg/kg/day	1.00	0.00	1.00									

